

Armateur de Chalutiers, Patron Pêcheur

L'énergie ne cesse d'augmenter

N'attendez plus, économisez votre consommation d'énergie

De 20 à 40 %

Profitez du
DIAG-ENERGIE



DIAG-Energie c'est :

- un Audit Energétique Global
- une Aide à la décision

le Diagnostic est subventionné par l'ADEME à hauteur de 50%
(v.au verso)

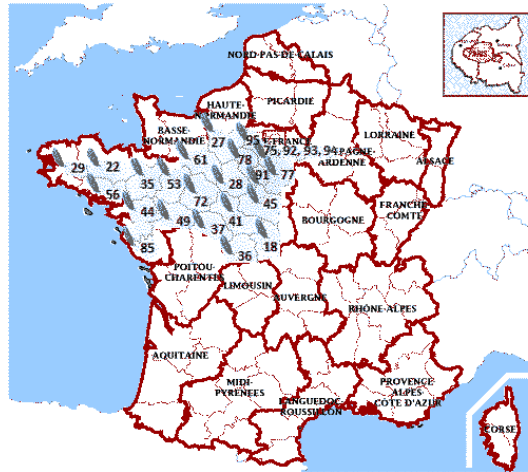
Récupération des subventions d'équipement par les C2E
(Certificat d'Economie d'Énergie)

Autres subventions sur travaux
(v.au verso)

EcoThermiOuest est un réseau de BET indépendants des fournisseurs d'énergie et de matériels



*L'énergie la moins chère est
celle qui n'est pas consommée*



Tél : 02 99 38 56 06
Fax : 02 99 55 45 12
Mail : ecothermiouest@live.fr
Web : www.ecothermiouest.com

Répartition de l'utilisation de carburant

2/3 pour le train de pêche

1/3 pour la propulsion et autres

ACTION

Sur le Train de Pêche

Gain 30 % des 2/3

- Filet, bourrelet, Floteur
- Câbles
- Panneaux

Sur le moteur

Gain 40 % des 1/3




- récupération gaz d'échappement
- Energies nouvelles (Eolien, photovoltaïque, clapoti des vagues)
- nettoyage des coques
- production de froid

GAIN TOTAL 33 %

Des Entreprises Nous ont fait confiance





TYPE DE PRESTATION	OBJET	CONDITIONS D'AIDE
PRÉDIAGNOSTIC 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan technique simplifié (2 à 3 jours). ➤ Vision claire de la situation existante. ➤ Identification des enjeux et hiérarchisation des axes d'amélioration. 	Taux maxi* : 70 % Plafond assiette : 5 000 € 
DIAGNOSTIC 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une analyse approfondie de la situation ➤ Étude critique et comparative des différentes solutions techniques et/ou organisationnelles envisageables. ➤ Global ou spécialisé, souvent instrumenté (réalisation de mesures sur place). ➤ Prestation possible d'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations d'actions. 	Taux maxi* : 70 % Plafond assiette : 50 000 € 
ÉTUDE DE FAISABILITÉ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étude technico-économique approfondie pour la définition d'une solution technique choisie en préalable à l'investissement. ➤ Définition précise et dimensionnement exact de l'opération, incluant les éléments nécessaires à la consultation des fournisseurs. 	Taux maxi* : 70 % Plafond assiette : 100 000 € 

*Ces taux d'aides sont des taux maximum, variables en fonction de la nature de l'étude et du bénéficiaire. Il est conseillé de vous rapprocher de votre direction régionale ADEME pour plus d'informations.

Aides sur investissement

	Aide Publique	C2E*
Diagnostic	50%	non
Banc essai moteur	75%	oui
Méthanisation	30%	oui
Bois-biomasse (surcout du projet chaudière >100 kw)	40%	oui
Chauffe eau solaire /m ²	40%	oui
Séchage solaire (surcout)	30%	non
Pré-refroidisseurs, récupérateur de chaleur	40%	oui
Echangeur Thermique air/air	40%	oui
Pompe à chaleur (élevage uniquement)	40%	oui

* les C2E ne sont pas cumulable avec aide de l'Ademe sur investissement

Organisme d'aide à l'Investissement

- ACV Analyse de cycle de vie
- ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AIE Agence internationale de l'énergie
- ANR Agence nationale de la recherche
- APCA Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture
- BCAE Bonnes conditions agricoles environnementales
- CAS DAR Compte d'affectation spéciale "développement agricole et rural"
- CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé du Travail
- CEE Certificat d'économie d'énergie
- CEMAGREF Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement
- CGAAER Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
- COMOP Comité opérationnel
- CTIFL Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
- CUMA Coopérative d'utilisation de matériel agricole
- DDSV Direction départementale des services vétérinaires
- DRAF Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
- FAFSEA Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles
- FEADER Fonds européen agricole pour le développement rural
- FEDER Fonds Européen de Développement Régional
- Fonds de chaleur
- MAP Ministère de l'agriculture et de la pêche
- MINEFE Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
- OCDE Organisation de coopération et de développement économique
- OCM Organisation commune de marchés
- OPCA Organismes paritaires collecteurs agréés
- PAC politique agricole commune
- PDRH Plan de développement rural hexagonal
- PVE Plan végétal pour l'environnement
- RICA Réseau d'information comptable agricole
- VINIFLHOR Office national interprofessionnel, des fruits, des légumes et de la

FONGIME : Prêt bancaire cautionné par Ademe et OSEO, 70 % des travaux hors subvention